

Politiques jeunesse et politiques intersectorielles de jeunesse dans les Etats européens membres de la Francophonie, états des lieux et perspectives.

Pour la Macédoine : Intervention de M. Blagoj ZAŠOV, Premier Vice-Président de la section.

Monsieur le Président de la section luxembourgeoise,

Monsieur le secrétaire Général Parlementaire,

Monsieur le Chargé de Mission Europe,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues et chers amis,

Je dois d'abord me présenter à vous puisque c'est la première fois que la plupart de vous me rencontre aujourd'hui. Mon nom est Blagoj Zašov, je suis député et Premier Vice-Président de la section de la République de Macédoine à l'APF.

En cette circonstance, je voudrais adresser mes sincères remerciements à la Chambre des Députés, et plus particulièrement son Président M. Lucien Weiler pour l'accueil très chaleureux et l'organisation excellente de la XIX Assemblée régionale Europe de l'APF à Luxembourg, cette belle ville où en mai 1967 a eu lieu l'assemblée constitutive de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF).

Le thème central de cette assemblée "Les jeunes, acteurs de changement et de développement par la participation" revêt aujourd'hui une importance tout à fait particulière pour tous nos pays.

Maintenant, permettez moi de vous présenter les états de lieu et les perspectives des politiques jeunesse dans la République de Macédoine.

Quand nous parlons des jeunes...

...nous parlons en effet d'une catégorie socio-éthique spécifique de la population, qui est particulièrement sensible aux changements socio-économiques permanents dans la société, et qui représente une ressource fondamentale pour le développement, apportant la pensée critique et le moteur des changements qui conditionnent le progrès de la société.

La détermination des catégories d'âge des jeunes ouvre aussi la question: Est-ce que le terme **jeunes** concerne le groupe de 15 à 25 ans, ou il devrait aussi décrire les personnes ayant jusqu'à 30 ans.

Sans aucun doute, le terme **jeunes** dénote les personnes à l'âge de 15 à 25 ans.

Le dilemme concernant l'inclusion des personnes de 25 à 30 ans s'impose comme résultat des conséquences de la crise socio-économique, qui est présente dans les pays en processus de transition, ainsi que dans les autres états européens, variant seulement selon le degré d'intensité.

Bien que le domaine qui est couvert par le terme jeunes ne peut pas être changé de jour à lendemain et selon la situation actuelle, en tenant compte de l'impuissance économique de l'Etat de créer des conditions pour un développement dynamique des personnes actives et responsables, la République de Macédoine est déterminée d'orienter ses efforts vers l'amélioration de la condition des jeunes de 24 à 30 ans.

Points importants

Le Gouvernement de la République de Macédoine a adopté en décembre 2005 la Stratégie nationale pour la jeunesse, qui est le résultat d'un processus intégrant les représentants de presque toutes les organisations des jeunes en République de Macédoine, des institutions gouvernementales, ainsi que des experts nationaux et régionaux dans le domaine de la politique jeunesse.

La durée de la mise en oeuvre de cette Stratégie est 10 ans.

Sa mise en oeuvre efficace résultera avec une amélioration significative de la position des jeunes dans le milieu social et économique en République de Macédoine.

Les préparations pour le début de l'élaboration du Plan d'action pour la mise en oeuvre de la Stratégie sont en cours, et ce plan sera le fondement de la création future des politiques jeunesse, mais aussi une raison d'améliorer leur situation générale et de satisfaire les intérêts des jeunes dans ce pays.

Dans chaque pays moderne, la jeunesse représente un moteur des nouvelles valeurs de la société et de l'Etat, d'où vient leur inclusion active dans le processus de création des politiques, qui est, d'ailleurs, nécessaire.

Points faibles

Il existe un grand nombre d'organisations en République de Macédoine qui traitent le sujet des jeunes et leur participation active dans le processus de décision. Cependant, l'inexistence d'un Conseil national de la jeunesse est identifié comme faiblesse, ainsi que l'inexistence d'une structure commune des conseils locaux de la jeunesse qui leur permettra d'être présentés d'une manière coordonnée.

Hormis les nombreuses organisations et fondations nationales et internationales, il arrive très souvent que les organisations des jeunes n'ont pas un soutien financier satisfaisant pour réaliser leurs projets.

Activités et objectifs prévus

Finalisation du Plan d'action pour la mise en oeuvre de la Stratégie nationale pour la jeunesse et sa mise en oeuvre rapide, afin de réaliser les objectifs et la mission définis dans la Stratégie

nationale pour la jeunesse, qui est un document unique adopté par consensus de toutes les organisations de jeunes compétentes, et qui définit la politique future de la République de Macédoine dans le domaine de la jeunesse.

La politique jeunesse est orientée vers:

La reconnaissance des valeurs des jeunes en tant que potentiel humain fondamental de la société qui contribue activement à son développement culturel, économique et politique.

Préparation des jeunes pour réaliser leurs propres objectifs ainsi que ceux de l'Etat et de la communauté dont ils font partie.

Respect des droits et libertés des jeunes en tant que partie intégrale des droits et libertés de l'homme qui sont la valeur fondamentale de chaque pays démocratique;

Développement social et intégration des jeunes à travers une éducation formelle et informelle de qualité;

Développement économique des jeunes à travers l'entreprenariat jeunesse

Amélioration de la qualité de vie des jeunes;

Participation active des jeunes dans la vie sociale et les processus de décision au niveau local et national.

Mesures concrètes pour la période qui suit

La Stratégie nationale stipule quelques mesures et activités concrètes qui vont sans aucun doute mener à la réalisation des objectifs déterminés.

Amélioration du processus d'éducation

Inclusion des étudiants dans le processus de décision en augmentant leur nombre dans les conseils des écoles;

Participation active des associations et organisations des jeunes dans le développement, la mise en oeuvre et l'évaluation de la Loi sur la qualité de vie des étudiants;

Soutien financier pour la réalisation des projets proposés par les organisations des étudiants des écoles secondaires et des universités;

Amélioration des standards, de la qualité de vie et des conditions de travail dans les dortoirs;

Formation continue des enseignants

L'auto emploi des jeunes, soutien pour l'emploi

Formation systématique et continue

Octroi des avantages fiscaux pour la création des entreprises menées par des jeunes;

Formation spécialisée pour les jeunes des milieux ruraux et leur emploi subventionné dans le secteur agricole.

Merci pour votre attention.